

Fiche Technique : audit réglementaire industrie Gabon

Objectifs de la mission

Mission de conseil orientée décision et résultats, ancrée dans les réalités industrielles gabonaises.

- Établir un diagnostic clair du cadre réglementaire applicable et du niveau de conformité par unité/procédé/impact.
- Sécuriser les autorisations environnementales et réduire les risques de sanctions, arrêts d’installations et pénalités.
- Hiérarchiser les écarts selon le risque et proposer un plan d’action chiffré, réaliste et pilotable.
- Améliorer l’efficacité opérationnelle (rejets, effluents, déchets, nuisances) et optimiser les coûts de mise en conformité.
- Aligner avec ISO 14001, l’étude d’impact et le plan de gestion environnementale et sociale (PGES), ainsi que les exigences clients.
- Installer une conformité continue via indicateurs, audits internes réguliers et veille réglementaire pilotée.

L’audit devient un outil de pilotage: preuves opposables, priorités objectivées et feuille de route tenable.

Cible / Bénéficiaires

Acteurs et secteurs concernés par la mission d’audit réglementaire au Gabon.

- Directions d’usines, directions générales, responsables QHSE/HSE.
- Hydrocarbures (onshore/offshore), mines, bois (scieries, placages), agroalimentaire, carrières.
- Sites portuaires, plateformes logistiques, zones industrielles; sites isolés ou proches de zones sensibles.
- Parties internes et interfaces clés: exploitation/production, maintenance, HSE, achats, sous-traitants critiques.
- Opérateurs soumis à exigences clients internationales et à inspections renforcées.

Durée de la mission

Durées indicatives selon taille/complexité du site. Planning ajusté aux arrêts techniques, inspections et contraintes d’exploitation.

Phase	Objectif principal	Durée
Cadrage & collecte initiale	Périmètre, enjeux, documentation et exigences applicables	Plusieurs jours
Visites & entretiens	Vérifications terrain, constats objectivés, preuves	1 à 2 semaines
Analyse & restitution	Évaluation de conformité, priorisation, plan d’action	1 à 2 semaines
Suivi post-audit	Tableau de bord, revues périodiques, clôture des écarts	Selon plan d’action

Démarche / Méthodologie

Phase 1 — Cadrage initial

- Définition du périmètre, unités, enjeux prioritaires et interfaces (sites annexes inclus).
- Plan d'audit et priorités validés avec la direction.

Phase 2 — Collecte et analyse documentaire

- Consolidation: autorisations, EIE, PGES, plans de surveillance, registres déchets, autosurveillance, contrats.
- Matrice des exigences reliée aux preuves attendues; grilles de vérification et fiches d'entretien préparées.

Phase 3 — Visites de site, entretiens et vérifications terrain

- Parcours ateliers, stations de traitement, aires de stockage, bassins, cheminées, points de rejet, zones sensibles.
- Contrôles: signalisation, rétentions, conditionnements, consignes, instruments, rapports analytiques récents.
- Écarts et fragilités objectivés; compléments de mesures/essais planifiés si nécessaire.

Phase 4 — Analyse de conformité et hiérarchisation

- Lien exigence—preuve—fréquence—responsable; statut de conformité par exigence.
- Classement des écarts (critiques/majeurs/mineurs) selon gravité, probabilité et effort de correction.

Phase 5 — Restitution et plan d'action

- Rapport illustré (preuves horodatées), synthèse exécutive, cartographie des écarts, Quick Wins.
- Plan d'action chiffré: mesures techniques/organisationnelles/documentaires, responsables, jalons, indicateurs.

Phase 6 — Suivi et amélioration continue

- Tableau de bord, revues périodiques, clôture des écarts, anticipation des contrôles externes/clients.
- Mise à jour de la matrice réglementaire, audits internes, capitalisation des retours d'expérience (ISO 14001 en interface).